

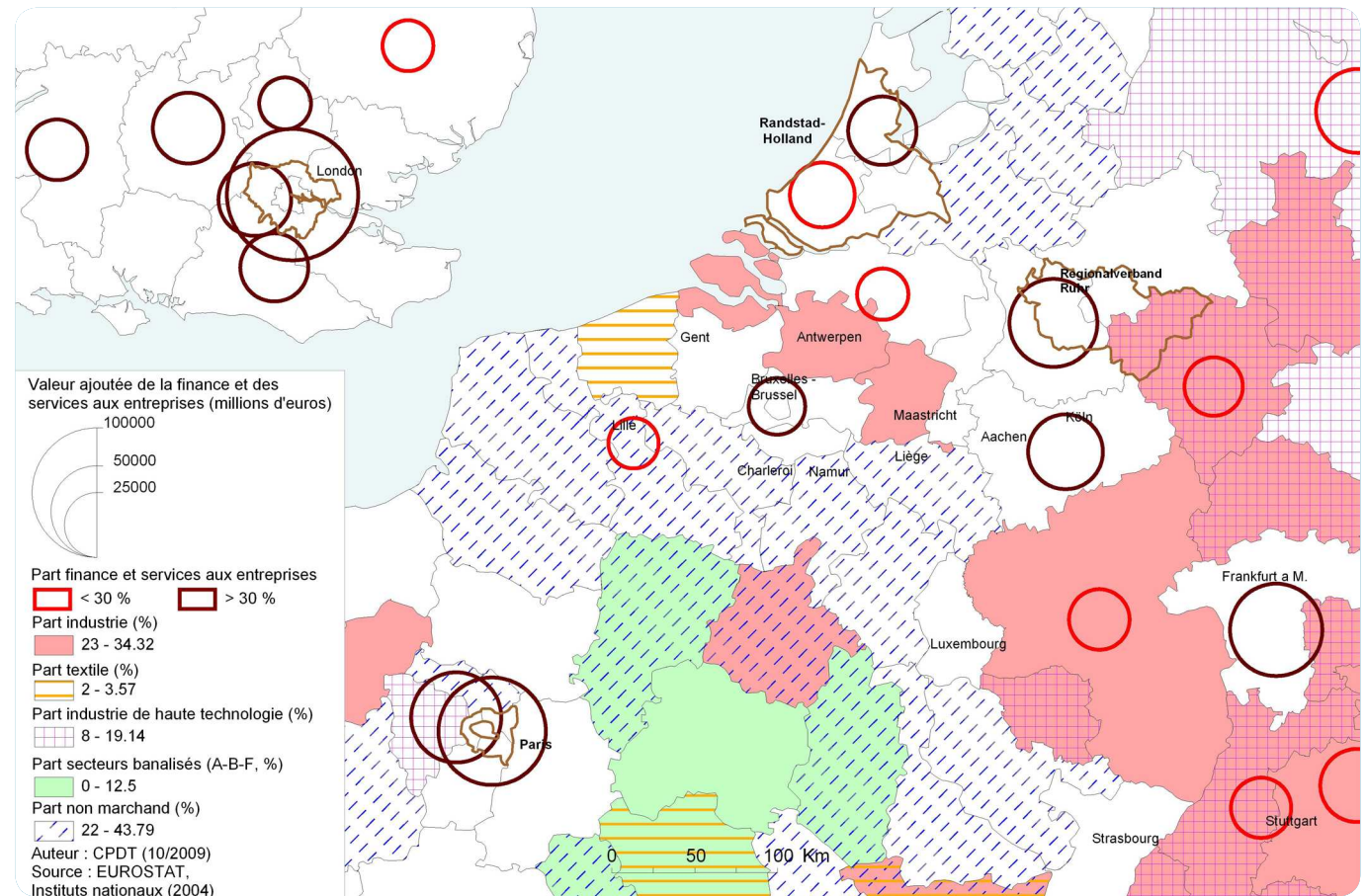
La carte résume, à l'échelle des unités statistiques NUTS 2 ou 3 (en France) de la nomenclature EUROSTAT, les structures économiques régionales en Europe du nord-ouest. Celles-ci sont décrites sur la base de la répartition du produit régional de chaque aire en vingt-cinq secteurs d'activité économique. Cette répartition est alors examinée au niveau de seuils spécifiques.

La production de valeur dans le secteur financier et des services aux entreprises, au seuil de 15 milliards d'euros, apparaît bien concentrée dans les plus grandes villes, y compris exceptionnellement leur périphérie proche dans le cas de Londres et de Paris. Malgré sa spécificité financière, Luxembourg n'apparaît pas en valeur absolue à ce niveau de seuil. Certaines grandes villes sont néanmoins moins présentes dans les services financiers, et ne doivent d'être représentées ici qu'à l'importance de leurs services aux entreprises. C'est cas de villes de tradition commerciale ou industrielle, comme Rotterdam, Düsseldorf, Stuttgart ou Lille. Rappelons toutefois que ces seuils sont déterminés à l'échelle d'unités NUTS 2 ou NUTS 3, ce qui explique par exemple la présence d'un cercle à l'emplacement du Brabant septentrional ou de la Rhénanie-Palatinat.

▣ Suite...

Synthèse des structures économiques en Europe du nord-ouest

Synthèse des structures économiques en Europe du nord-ouest (2004)



▣ Méthodo. et stat.

▣ Sources et auteurs

Synthèse des structures économiques en Europe du nord-ouest

La carte résume, à l'échelle des unités statistiques NUTS 2 ou 3 (en France) de la nomenclature EUROS-TAT, les structures économiques régionales en Europe du nord-ouest. Celles-ci sont décrites sur la base de la répartition du produit régional de chaque aire en vingt-cinq secteurs d'activité économique. Cette répartition est alors examinée au niveau de seuils spécifiques.

La production de valeur dans le secteur financier et des services aux entreprises, au seuil de 15 milliards d'euros, apparaît bien concentrée dans les plus grandes villes, y compris exceptionnellement leur périphérie proche dans le cas de Londres et de Paris. Malgré sa spécificité financière, Luxembourg n'apparaît pas en valeur absolue à ce niveau de seuil. Certaines grandes villes sont néanmoins moins présentes dans les services financiers, et ne doivent d'être représentées ici qu'à l'importance de leurs services aux entreprises. C'est cas de villes de tradition commerciale ou industrielle, comme Rotterdam, Düsseldorf, Stuttgart ou Lille. Rappelons toutefois que ces seuils sont déterminés à l'échelle d'unités NUTS 2 ou NUTS 3, ce qui explique par exemple la présence d'un cercle à l'emplacement du Brabant septentrional ou de la Rhénanie-Palatinat.

La forte part de l'industrie dans le produit rend compte des spécificités industrielles de l'économie allemande, où en outre la haute technologie est très représentée. En Belgique, seules les provinces d'Anvers et du

Limbourg dépassent encore le seuil de 23 % du produit provenant de l'industrie manufacturière. La Flandre occidentale, essentiellement dans le sud (région de Courtrai) a conservé, malgré la crise de ce secteur, une relative spécificité textile, grâce entre autres à une remontée des filières vers les textiles spéciaux et de forte valeur ajoutée.

La part des services non marchands est élevée dans les régions restées les plus agricoles (nord-est des Pays-bas, franges externes du Bassin parisien), mais aussi dans des régions d'ancienne industrialisation : cela ne signifie en rien que ceux-ci y seraient « trop » développés, mais bien qu'on y enregistre à la fois une baisse en part de l'industrie et souvent un déficit en services marchands, reflet des héritages de leurs structures socio-économiques jadis peu diversifiées.

Synthèse des structures économiques en Europe du nord-ouest

Niveau spatial :

France : départements (NUTS 3) ; Royaume-Uni : comtés (ou regroupement de unitary authorities) (NUTS 2) ; Allemagne : regierungsbezirke (NUTS 2) ; Pays-Bas : provinces (NUTS 2) ; Luxembourg : NUTS 0 ; Belgique : provinces (NUTS 2).

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Calcul de la part de la valeur ajoutée sectorielle par rapport à la part de la valeur ajoutée totale de l'unité spatiale.

Méthode de classification :

Classes définies par des seuils.

Données utilisées :

Valeur ajoutée sectorielle NACE 2 (25 secteurs) 2004 - millions d'euros

Sources des données :

Eurostat et sites statistiques nationaux : Belgique : INS (ECODATA : <http://ecodata.mineco.fgov.be/>), France : INSEE (www.insee.fr), Pays-Bas : CBS centraal bureau voor de Statistiek (STATLINE : StatLine databank), Luxembourg : STATEC (<http://www.statistiques.public.lu/fr>), Allemagne : Statistisches Bundesamt Deutschland (Destatis), sites des différents Länder.

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart (pmedinal@ulb.ac.be – 02.650.65.16)
et Prof. Christian Vandermortten (cvdmotte@ulb.ac.be).

